

% attac en lignes %

BULLETIN DE L'ASSOCIATION ATTAC 63 - N° 28, JANVIER 2006

L'UNIVERSITÉ D'AUTOMNE D'ATTAC 63 : un événement régional incontournable !

La session 2005 de l'Université d'automne qui s'est tenue le samedi 26 novembre, au Corum St-Jean, a constitué un nouveau tournant dans le succès que rencontre cette initiative de notre comité.

L'élément nouveau a été la participation de 3 intervenants nationaux : Dominique PLIHON, président du Conseil scientifique d'ATTAC, Aurélien BERNIER, responsable de la commission OGM et Antoine SCHWARTZ de l'ACRIMED.

Pour la première fois, l'Université a franchi le cap des 60 participants sur l'ensemble de la journée avec la présence de militants des comités voisins (Saint-Etienne, Massiac, Le Puy) et de personnes extérieures à ATTAC.

Un regret toutefois : pour le moment, nous n'arrivons plus à organiser des séances décentralisées dans les autres arrondissements du département.

Les lecteurs trouveront dans ce numéro un bref compte-rendu de certains des 8 ateliers.

Nous espérons enregistrer l'an prochain la présence de nouveaux participants. Face à l'offensive néo libérale qui se poursuit, malgré l'échec qu'elle a subi sur le plan européen le 29 mai, un militant bien formé en vaut deux !

C. VALLENET

Atelier 4 et 8 : Les Nations Unies sous influence

Cet atelier a permis de préciser nos connaissances sur les Nations Unies, ses organes principaux et sur le système onusien avec ses instances techniques spécialisées (OIT, OMS, UNESCO,...), ses programmes et fonds (PNUD, CNUCED, HCR, UNICEF, ...)

Il a mis en évidence l'évolution subie par l'ONU depuis 1945 et montré que, depuis 25 ans, les néo libéraux ont

mis la main sur les institutions tout en favorisant des structures parallèles (G 7, OMC,...)

Par des exemples concrets, l'atelier a mis en lumière les liaisons dangereuses qui s'opèrent avec le monde des affaires notamment par l'intermédiaire de l'ICC (International Chamber of Commerce).

Enfin des propositions des altermondialistes pour une renaissance de l'ONU ont été étudiées.

■ ■ ■ suite en p. 2

Pensez à ré-adhérer...

Un bulletin d'adhésion (ou de ré-adhésion) est encarté dans ce numéro d'ATTAC EN LIGNES.

L'adhésion se fait par année civile et permet d'être à la fois membre d'ATTAC 63 et d'ATTAC national.

Pour ré-adhérer, vous pouvez utiliser le bulletin pré rempli joint au bulletin national LIGNES D'ATTAC de janvier.

Si vous avez choisi le prélèvement automatique ou si vous avez déjà versé votre cotisation 2006, utilisez ce bulletin d'adhésion pour recruter un nouvel adhérent.

Si vous ne souhaitez pas régler votre cotisation prochainement, conservez soigneusement ce bulletin pour accompagner votre versement dans

le courant de l'année 2006.

Enfin, nous insistons pour que vous choisissiez la cotisation comprenant l'abonnement de 10 euros à LIGNES D'ATTAC, car ce journal constitue un lien essentiel entre l'Association nationale et ses adhérents.

AGENDA janvier-février **Bibliothèques, conférences, réunions, manifestations...**

Jeudi 12 janvier à 20H30

Conférence *

« *Les empoisonneurs : enquête sur les polluants et les produits et les produits qui nous tuent à petit feu* » avec **Vincent NOUZILLE, journaliste**

Auditorium ESC, 4 Bd Trudaine, Clermont-Ferrand

Mercredi 18 janvier à 20 H

Conseil d'Administration d'ATTAC 63 au siège

Jeudi 19 janvier à 20H30

Conférence *

« *Eau des multinationales : les vérités inavouables* » avec **Jean-Luc TOULY président de l'association pour le contrat mondial de l'eau.**

Ecole Supérieure de Commerce, 4 Bd Trudaine, Clermont-Ferrand

Jeudi 26 janvier à 20H30

Conférence *

« *Pierre Bourdieu aux débouchés à la révolte des banlieues* » avec **Gérard MAUGER, directeur de recherche au CNRS.**

Auditorium ESC, 4 Bd Trudaine, Clermont-Ferrand

Mercredi 15 février à 20H

Conseil d'administration d'ATTAC 63 au siège

Jeudi 23 février à 20H30

Conférence *

« *Sur l'Amérique latine et Chavez présidente* » avec **Maurice LEMOINE, rédacteur en chef adjoint du Monde diplomatique.**

Présent à Caracas, le 11 avril 2002, il a couvert la tentative de coup d'Etat contre Hugo Chavez.

Auditorium ESC, 4 Bd Trudaine, Clermont-Ferrand

* Conférences en partenariat avec la librairie Le Temps des Cerises

Assemblée générale ordinaire d'ATTAC 63

Elle aura lieu le samedi 18 mars à partir de 14h30 à la salle Victor Hugo, place Alexandre Vialatte, Clermont-Ferrand (sous le centre commercial de Croix de Neyrat)

L'assemblée sera saisie d'une proposition de modification de l'article 8-1 des statuts.

Cette proposition vise à augmenter le nombre d'administrateurs.

La nouvelle rédaction du premier alinéa de l'article serait la suivante : « Le Conseil est composé d'un maximum de 30 administrateurs ».

Le passage de 25 à 30 permettrait

d'élargir la composition de l'équipe qui anime le comité. Les nouveaux postulants peuvent d'ores et déjà adresser leurs déclarations de candidatures au siège d'ATTAC 63.

**Le C.A. d'ATTAC 63
adresse à tous
les adhérents
du Puy-de-Dôme
ses meilleurs vœux
pour un monde
(même un peu...)
meilleur en 2006 !**



**Il aura lieu les 19, 20 et 21 mai, à Billom, à la salle du Moulin de l'Etang.
Cette année, le thème retenu est :
Culture, Communication et Société.**

La prochaine réunion de préparation aura lieu le jeudi 19 janvier à 20 H à la Maison des associations, 2 Bd Trudaine à Clermont-Ferrand.



**N'hésitez pas à envoyer vos articles,
billets d'humeur, illustrations
(nous manquons cruellement de
dessinateurs...) pour faire vivre ce bulletin !**

> dvh.valerie@wanadoo.fr <

L'UNIVERSITÉ D'AUTOMNE D'ATTAC 63 : un événement régional incontournable !

Atelier 2 et 6 : Maîtrise du développement

Il s'agissait de poursuivre le débat au sein d'Attac sur le développement autour de deux perspectives.

La première en matinée, consistait à tirer des enseignements et des analyses à partir d'expériences et de situations concrètes. A cet effet plusieurs interventions furent proposées :

Le cas du Brésil. Il a permis de montrer les paradoxes de cette puissance moyenne du Sud ou des intérêts économiques très puissants cohabitent avec une misère sociale très grande : est-ce que l'on peut parler alors de développement ? d'autre part, l'exploitation de la forêt Amazonienne et le culture des OGM font elles du développement une exigence ou menace ? Et enfin, la culture très vivante et la vie associative et syndicale très riche de ce pays permettent-elles d'espérer un autre modèle de développement ?

Projet de développement au Sénégal. Compte-rendu dans le prochain bulletin.

La problématique de l'aménagement du territoire. Compte-rendu dans le prochain bulletin.

Le dérèglement climatique. La réalité des changements climatiques due à l'élévation de la température moyenne

de l'atmosphère terrestre, induite par l'accumulation des gaz à effet de serre, ne fait dorénavant plus de doute dans la communauté des climatologues. L'amplitude de l'augmentation de cette température et la vitesse avec laquelle cette augmentation à lieu sont préoccupantes. Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire de notre planète, jamais le changement n'a été aussi brutal. Notre monde (animal et surtout végétal) aura-t-il le temps de s'adapter ? L'élévation (déjà sensible) du niveau des océans imposera une redistribution spatiale de populations déjà rudement affectées par la succession d'événements climatiques extrêmes (inondations, cyclones,...). Tous les secteurs affectant le développement humain sont concernés (eau, énergie, agriculture et élevage, transports, ...).

L'après-midi, la deuxième perspective était abordée : **quelle approche altermondialiste du développement ?**

Le débat fut nourri autour des notions de progrès technique, de croissance, de décroissance, de bien être, de développement durable, de responsabilité environnementale ... Nombre de questions sont restées ouvertes même si en clôture de séance le souhait d'un débat démocratique est apparu comme une nécessité pour requalifier le développement vers un modèle économe et solidaire.

Atelier 1 et 5 : Filière OGM

Cette filière s'est déroulée en deux parties : la première concernait « OGM et responsabilité » présentée par Aurélien Bernier de la Commission OGM ATTAC France et la deuxième « OGM : un déni de démocratie » sur laquelle sont intervenus Marie-Claire Gras, Jacky Leboeuf (ATTAC 63) et Aurélien Bernier. Une quinzaine de personnes ont suivi cette filière.

• **Aurélien Bernier : « Les assureurs seraient-ils les meilleurs alliés des anti-ogm ? »**

Les risques que représentent les cultures ogm sont refusés par toutes les compagnies d'assurance au monde. Quatre catégories de risques : contamination de l'agriculture non-ogm, de la chaîne alimentaire, de l'environnement, et risque sanitaire. Ils sont extrêmement difficiles à mesurer, voir impossible. Les assureurs n'aiment pas l'inconnu et ne veulent pas perdre d'argent. Au niveau européen se sont affrontés les firmes semencières et les assureurs (si les cultures ogm sont assurées elles se vendront mieux). La commission européenne a renvoyé aux Etats membres la compétence de mettre en place un régime de responsabilité. En France une loi est en préparation, un fonds d'indemnisation abondé en grande partie

par l'Etat semble se mettre en place. Dans cette hypothèse ce sera donc le contribuable qui paiera.

Pour Attac : une loi socialement acceptable doit intégrer trois niveaux de responsabilité : celui des semenciers qui introduisent le risque de pollution génétique, celui des agriculteurs qui sèmeraient intentionnellement des ogm, et celui des politiques qui autorisent les semences et aliments transgéniques à la commercialisation.

Nos revendications : garantir la pérennité des systèmes agraires pré existants, c'est la filière ogm qui doit supporter les coûts de la double filière et la charge de la preuve (coûts des tests), principe de responsabilité des firmes semencières charge ensuite à elles de se retourner contre les opérateurs de la filière si elles estiment que les dispositions adaptées n'ont pas été prises lors des transports, stockages, cultures, récoltes et transformations.

• **Marie Claire Gras :**

1- La mission parlementaire du 14/05/2005 présidée par J.Y. Le Déaut est un leurre de démocratie. Pas de demande de bilan des essais en champ, ni d'expertise toxicologique et contradictoire, pas d'étiquetage des produits issus d'animaux ayant consommé des ogm, propo-

L'UNIVERSITÉ D'AUTOMNE D'ATTAC 63 : un événement régional incontournable !

sition de soumettre l'agriculture biologique à un taux de pollution génétique face à l'impossibilité de créer des filières séparées ! et oubli total de la responsabilité des agrosemenciers par la proposition d'un fonds d'indemnisation type FIPOL, financé principalement par l'Etat et secondairement par la filière ogm !

2- Les consultations du public sur les essais ogm par internet : c'est pour rire ! et parallèle avec l'amiante et le nucléaire : que des avantages économiques incontournables !

3- Passage en force des décideurs : il s'agit finalement de rendre acceptable la coexistence, de jouer la durée, généraliser la pollution génétique, le débat ne se posera plus.

4- La saison des procès : intérêts et limites.

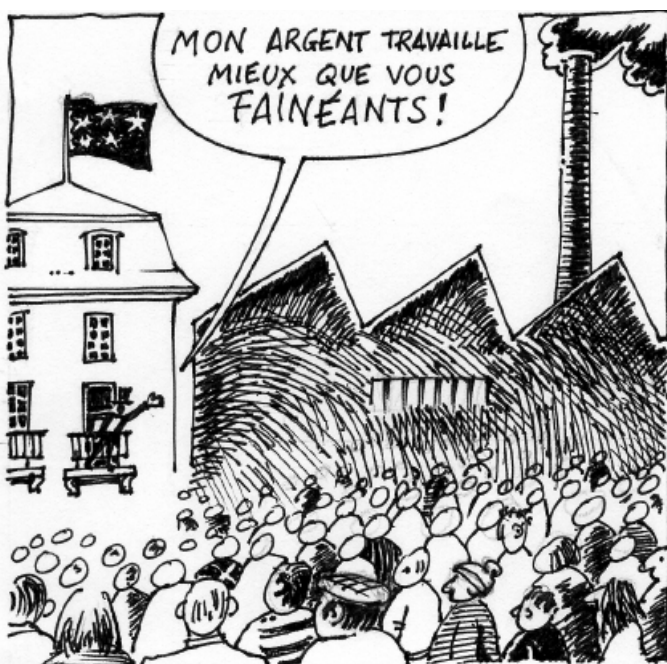
5- Les actions possibles : (y'en a trop ! pas le temps de tout faire, dommage !). La démocratie c'est : de poursuivre des actions de désobéissances civiques pour faire avancer les règles de droit, c'est aussi : l'action politique avec les élus et auprès d'instances non élues. En vrac : mettre en place un régime de responsabilité des firmes semencières, appliquer le principe de précaution, garantir à chacun le droit à l'information sur ce qu'il mange, le libre choix sur la façon dont on le produit, relocaliser la production alimentaire et faire du commerce équitable (prix rémunérateur et circuit court), restaurations collectives sans ogm, financement de la recherche publique (15 % budget INRA proviennent des collectivités territoriales), défendre les semences paysannes et la souveraineté alimentaire, bilan des essais en confiné avant de passer au champ, **DONNER DU SENS A DES ORIENTATIONS POLITIQUES PRISES** telles que les vœux du conseil

régional de développer l'agriculture biologique et interdire les cultures ogm en plein champ....

• **Jacky Leboeuf**

a rappelé que le mode de représentation des citoyens préconisé par ATTAC sur des débats d'intérêts publics comme celui des OGM est la « conférences de citoyens ». Elle présente l'avantage par rapport à un référendum de réunir un panel représentatif de la société, de les former sur 2 week-end par des experts du thème qui ont des opinions diverses, de leur permettre d'interroger ensuite les personnes qu'elles désirent lors d'un débat public ainsi que par l'utilisation d'internet. Les personnes formées rédigent ensuite un rapport à destination des élus (locaux ou parlement) qui devraient ensuite prendre une décision sur le sujet. L'exemple pris a été le rapport des 4 sages rédigé en 2002 et qui concernait les enjeux pour la société de la recherche sur les plantes génétiquement modifiées (PGM) ; comment évaluer les bénéfices et les inconvénients potentiels des PGM, dans leurs dimensions sociales, environnementales, sanitaires, économiques ou culturelles et sur comment améliorer la participation citoyenne et l'information du public sur les PGM et mieux prendre en compte ses attentes. J. Leboeuf a ensuite illustrer le problème du déni de démocratie sur les OGM en prenant un exemple au niveau européen (le cas du maïs Monsanto MON 863) et un au niveau local (la lipase gastrique produite par le maïs de Meristem Therapeutics).

Les débats qui ont suivi les présentations ont été animés et constructifs. Les deux présentations de M.-C. Gras et J. Leboeuf seront mises sur le site d'ATTAC 63.



Nous essaierons de vous résumer les autres ateliers dans le prochain bulletin.

Si vous voulez en savoir plus sur les ateliers qui ont eu lieu à l'Université d'été 2005, des comptes rendus sont disponibles sur : <http://www.france.attac.org/r771>